



MAIRIE DE BOURNAN

Secrétariat ouvert lundi de 13h15 à 15h15, mardi
de 15h00 à 17h00 et jeudi de 14h00 à 16h00

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. et Mmes les membres du Conseil Municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu :

Le mardi 14 avril 2026 à 19h00 dans la salle de la mairie

- Motion loi de décentralisation
- Demande de subvention du collège de Ligueil pour un voyage scolaire
- Désignation des délégués pour le syndicat intercommunal du transport scolaire du Ligueillois (SITS)
- Désignation des délégués pour le syndicat intercommunal scolaire de La Chapelle-Blanche-St-Martin / Bossée/Bournan/Civray-sur-Esves (SIS BCBC)
- Désignation des délégués pour le syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL)
- Désignation du correspondant défense
- Désignation d'un correspondant incendie et secours
- Désignation des délégués agent et élu au CNAS
- Désignation de la commission communale d'impôt direct (CCID)
- Création d'une commission locale d'action sociale (CLAS)
- Création des différentes commissions communales et désignation des membres
- Délégation d'attribution du conseil municipal au Maire
- Renouvellement ligne de trésorerie
- Questions diverses

Le Maire, Charlie GILLET